

Plateforme de Donges

Dialogue Riverain

Réunion n°30 – 22 mars 2021

Les participants

Collectivités / Education / Social

■ M. Arnoult	Ecole Aimé Césaire
■ Mme Audureau	Ecole Saint-Joseph
■ M. Chéneau	Mairie de Donges
■ Mme Decaens	Mairie de Donges
■ M. Giraudet	Mairie de Donges
■ Mme Pied	Mairie de Donges

Associations

■ M. Le Cler	ADZRP
■ M. Le Gal	ARSGT
■ M. Veiga	Association Bonne Nouvelle

Riverains

■ M. Gerbaud	Riverain
■ M. Klein	Riverain
■ M. Landreau	Riverain
■ M. Nicolas	Riverain

Raffinerie

■ M. Billant	Directeur
■ M. Campmas	Responsable Département HSE/CI
■ M. Cortet	Secrétaire Général
■ M. Limouzin	Coordinateur travaux contournement
■ Mme Louis	Service communication
■ M. Roi	Responsable projet Horizon

Air Pays de la Loire

- Mme Guiter

■ **Absents** : M. Delalande (Mairie de Donges), Mme Deschamps (service Communication), M. O'Rorke (OSCD), Mme Rohrbach (Collège Arthur Rimbaud), M. Roulet (Mairie de Donges), M. Simon (Mairie de Donges).

Ordre du jour de la réunion

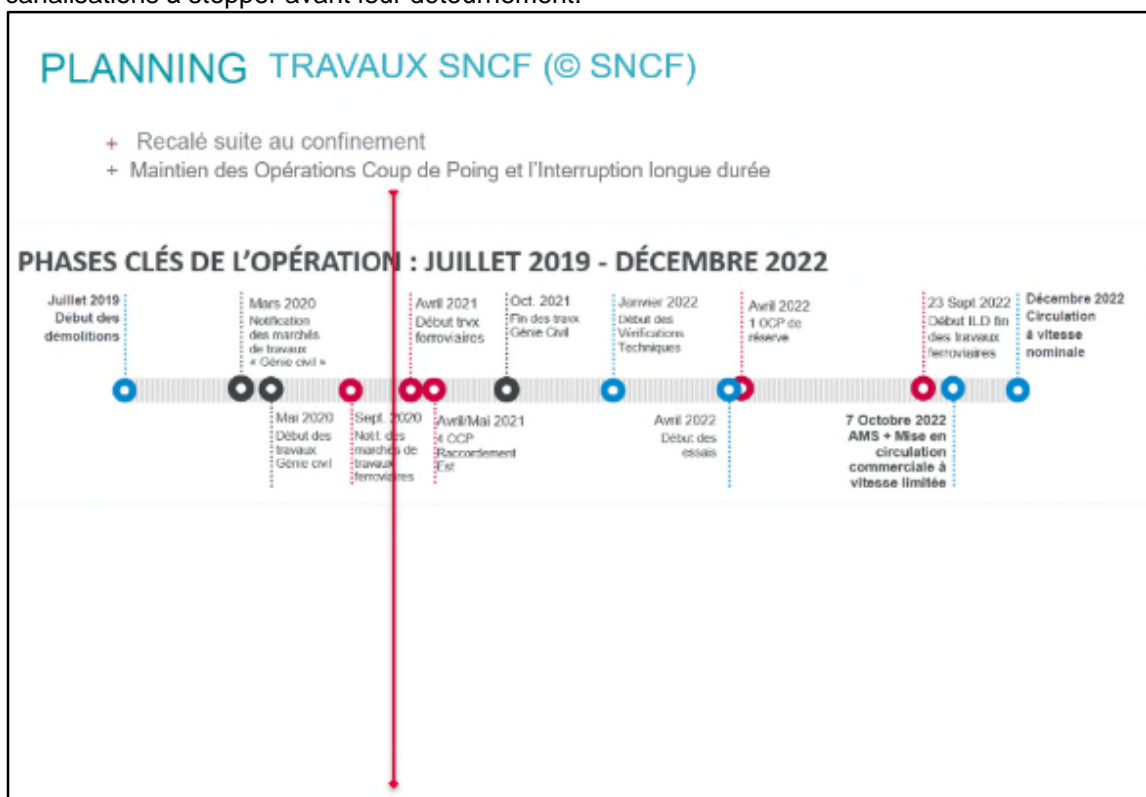
1. Nouvelle étape dans la modernisation de la plateforme
2. Nouvel indice de qualité de l'air
3. Actualité de la plateforme
4. Points divers
5. Prochaine réunion

Synthèse des échanges

1- Nouvelle étape dans la modernisation de la plateforme

a. Point sur les travaux liés au contournement de la voie ferrée

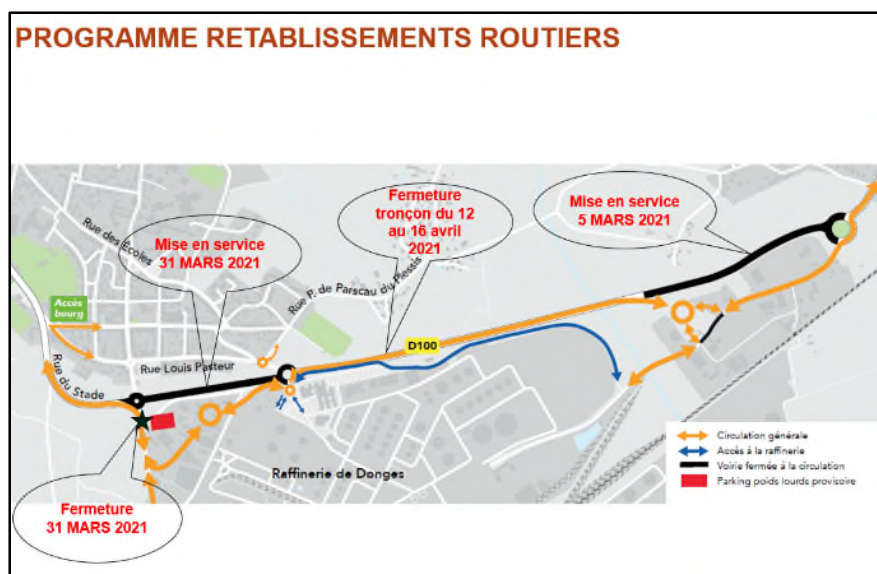
- Des travaux planifiés depuis plusieurs années, avec des interruptions momentanées du trafic (Opérations dits « Coup de Poing »), vont débuter en avril 2021.
- Pour la raffinerie, beaucoup de préparatifs pour livrer les lieux à SNCF Réseau, notamment au niveau des canalisations à stopper avant leur détournement.



- Le tracé de la future voie a engendré la construction de plusieurs ouvrages + la coupure de la route interne ; cela nécessite aux équipes devant se rendre aux parcs de stockage Bossènes-Magouëts de sortir de la raffinerie puis de rejoindre un nouveau poste de sûreté.



- La route interne d'accès aux Bossènes-Magouëts sera fermée durant 2 ans, jusqu'en mars 2023.



- Un tronçon de la RD100 sera fermé à la circulation durant quelques jours mi-avril.

Echanges

Un riverain questionne : « Une partie de la route interne allant aux parcs de stockage est coupée depuis plusieurs mois. Pourquoi ? »

Réponse de la raffinerie : « Coupure en raison des travaux menés sur la ligne de brut dite P5, reliant l'apponement 5 aux bacs de stockage. La portion de route est réouverte ; des convois exceptionnels y circulent pour le compte des travaux de SNCF Réseau ; les travaux se poursuivent ».

Un riverain questionne : « Qui entretient le canal de l'Arceau, qui rejoint le marais de Liberge ? Des animaux pouvaient emprunter son tracé auparavant mais il est maintenant toujours en eau ».

Réponse de la raffinerie : « C'est le SBVB, Syndicat du Bassin Versant du Brivet, qui régule son vannage et mène l'entretien de l'ouvrage ».

Un riverain questionne : « Il y a une pollution au niveau de la future halte ferroviaire. Cette zone était occupée par des industriels et pourtant, c'est SNCF Réseau qui prendrait en charge les frais de remédiation de l'emplacement ».

b. Le projet Horizon

- 2 nouvelles unités seront mises en service durant le 2^{ème} trimestre 2023, dont une unité de production d'hydrogène (SMR), construite par Air Liquide



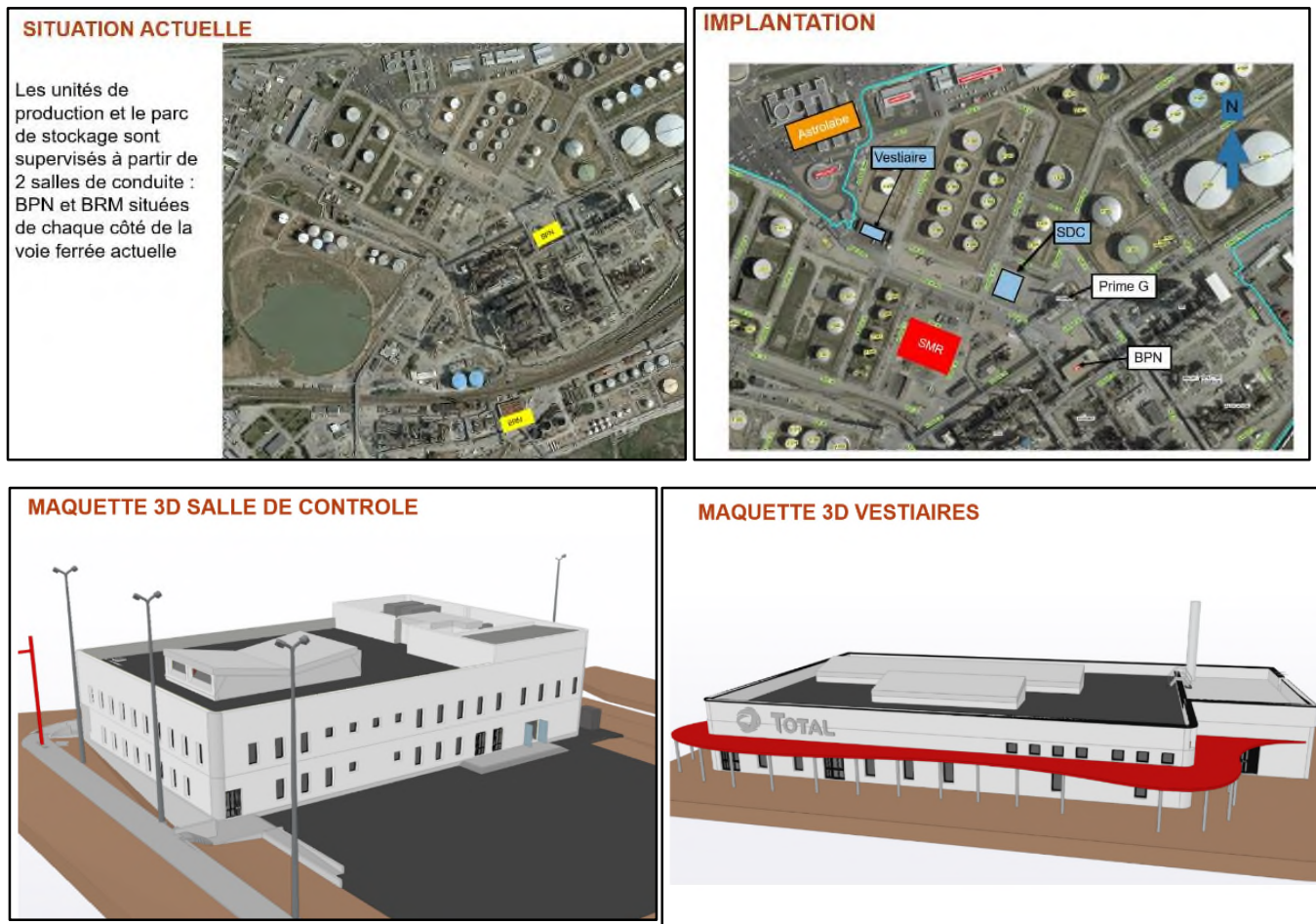
- Les 150 pieux du bâtiment technique ont été coulés, le génie civil va débiter.



- La future voie SNCF sera opérationnelle en octobre 2022.
- Les nouvelles unités démarreront au cours du 1^{er} trimestre 2023 : beaucoup de travaux ont pu être menés lors du Grand Arrêt 2019.
- GRFT Gaz mène également des travaux pour lier les nouvelles unités au réseau national de gaz.

c. Salle de contrôle unique

- Une fois la voie ferrée détournée, les équipes, jusqu'à présent réparties dans 5 salles de contrôle (3 bâtiments) pourront être réunies dans un seul bâtiment, répondant à toutes les mesures et normes de sécurité.
- Les vestiaires seront situés dès l'entrée de la raffinerie : en EPI (Equipement de Protection Individuelle) dès les premiers pas sur le site.
- Dépôt du permis de construire de la salle de contrôle = avril 21.



Echanges

Un riverain questionne : « Quel avenir pour le Bâtiment de Production Nord, qui accueille aujourd'hui 3 salles de contrôle ? »

Réponse de la raffinerie : « Ce ne sera plus un bâtiment de travail, mais uniquement un bâtiment technique ».

Un riverain questionne : « Total et l'industriel indien Tata ont noué des contrats. Le pilotage de la nouvelle unité HDT VGO serait fait en Inde, via un jumeau numérique de l'unité. Voici ainsi des informations relevées dans la presse :

Total prépare la raffinerie du futur avec l'indien Tata

- La raffinerie de Total à Donges, près de Saint-Nazaire, sera la première à bénéficier d'un « jumeau numérique » qui permettra d'analyser en temps réelles performances du site. - SIPA

-Le pétrolier français crée un centre d'innovation digitale en Inde. Premier projet : mettre en place un double virtuel des raffineries pour améliorer leurs performances.

-Total a choisi la technologie indienne pour l'aider à négocier son virage numérique.

-Le pétrolier français a annoncé la création d'un « centre d'innovation digitale » en partenariat avec Tata Consultancy Services (TCS), le géant indien des services informatiques, Il sera installé dans les locaux de TCS à Pune, à 150 km de Bombay,

-Cinq ingénieurs de Total seront détachés sur le centre, hébergé au sein de l'accélérateur de TCS...»

Réponse de la raffinerie : « Non, il n'a jamais été question de piloter l'unité depuis l'Inde. Cette information est erronée. Des équipes situées en Inde ont contribué à la création de la du jumeau numérique de l'unité et la maquette 3D qui permettent en cours de développement et plus tard d'exploitation de simplifier l'accès à toutes les caractéristiques de chaque équipement ».

Un riverain questionne : « Quand débutent les travaux de construction de la salle de contrôle ?».

Réponse de la raffinerie : « A partir de l'été 2021 ».

2- Nouvel indice de qualité de l'air – Présentation par Marion Guiter (Air Pays de la Loire)

nouvel indice de qualité de l'air
2

Qu'est-ce que c'est ?

- un **indicateur journalier** de la qualité de l'air
- pour **informer les citoyens**
- calculé et prévu à partir de **plusieurs polluants** réglementés

l'indice de qualité de l'air

Quand a-t-il changé ?

- le 4 janvier 2021

Pourquoi évolue-t-il ?

- un indicateur « **ancien** » (1994)
- de meilleures connaissances des **effets de la pollution**
- des **attentes des citoyens** qui évoluent
- de **nouvelles techniques**
- cohérence avec l'**indice européen**

- L'indice de qualité de l'air est un indicateur journalier. Il vise à donner une information rapide simplifiée.

nouvel indice de qualité de l'air
3

ce qui change

Intégration d'un nouveau polluant

ozone (O₃)
particules PM10
dioxyde d'azote (NO₂)
dioxyde de soufre (SO₂)

+

particules fines
PM2,5

Un indice disponible partout

Une nouvelle échelle alignée sur l'indice européen

1 – 2 Très Bon			Bon
3 – 4 Bon			Moyen
5 Moyen			Dégradé
6 – 7 Médiocre			Mauvais
8 – 9 Mauvais			Très mauvais
10 Très mauvais			Extrêmement mauvais

- Depuis janvier 2021, ce ne sont pas seulement 4 polluants qui sont pris en compte, mais également les particules fines dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres (PM 2,5), quelle que soit leur origine.
- Les stations de mesures sont positionnées en fonction de la réglementation.

TOTAL Classification: Restricted Distribution
TOTAL - All rights reserved

6/14

- La nouvelle échelle, calée sur le fonctionnement européen, est plus sévère ; les résultats seront moins bons qu'auparavant.

nouvel indice de qualité de l'air 4

et les pics de pollution ?

- l'indice de qualité de l'air vise à apporter une information synthétique quotidienne de l'état de la qualité de l'air. **Il NE SERT PAS à déclencher** des procédures d'information ou d'alerte qui sont activées en cas de pic de pollution
- en cas d'épisode de pollution, ce sont les **recommandations et mesures indiquées dans le communiqué** relatif à l'épisode qui prennent le pas sur l'information délivrée par l'indice



- A retenir : l'indice de qualité de l'air ne sert pas à déclencher une procédure d'information ou d'alerte, qui répond à des dispositions précises (réglementation pour les particules PM10, l'ozone, le dioxyde de soufre, le dioxyde d'azote).
- Les particules fines PM2,5 ont été intégrées à l'indice de qualité de l'air, mais à ce jour, il n'existe pas encore de réglementations déclenchant des procédures d'information ou d'alerte pour les particules fines PM2,5.

nouvel indice de qualité de l'air 5

où retrouver l'indice de qualité de l'air ?

www.airpl.org



newsletter quotidienne



widjet



France 3 Pays de la Loire

Diffusion d'une information qualité de l'air tous les soirs dans le bulletin météo dès le 4 janvier



réseaux sociaux



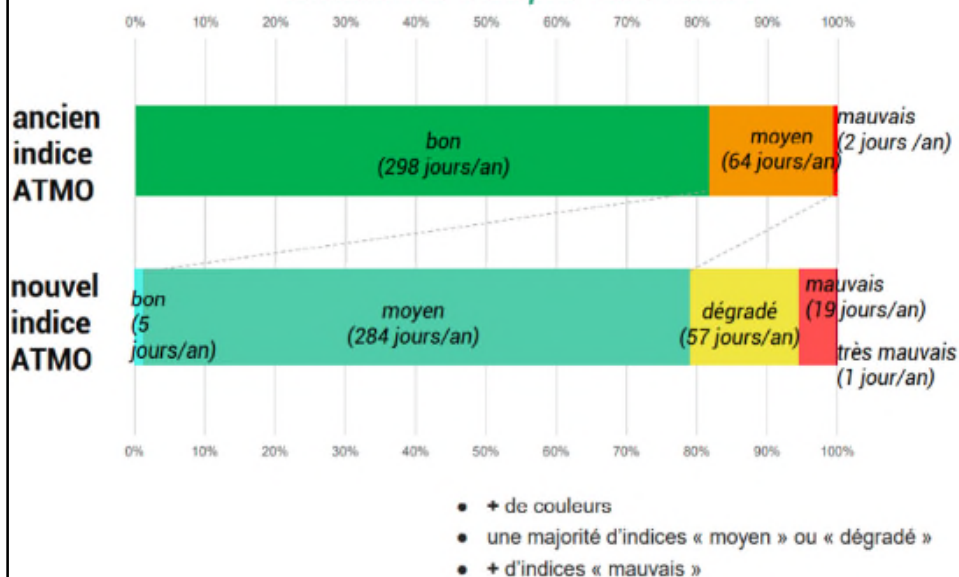
data.airpl.org



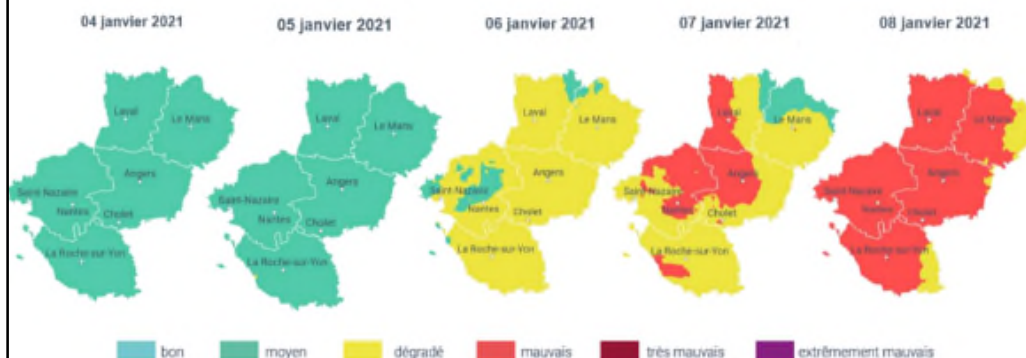
- Ne pas hésiter à retrouver en direct et en accès libre les indices de mesure actualisés : sur le site web d'Air Pays de la Loire, sur les réseaux sociaux, sur France 3...

effet théorique sur les résultats

simulation sur 5 ans pour Saint-Nazaire

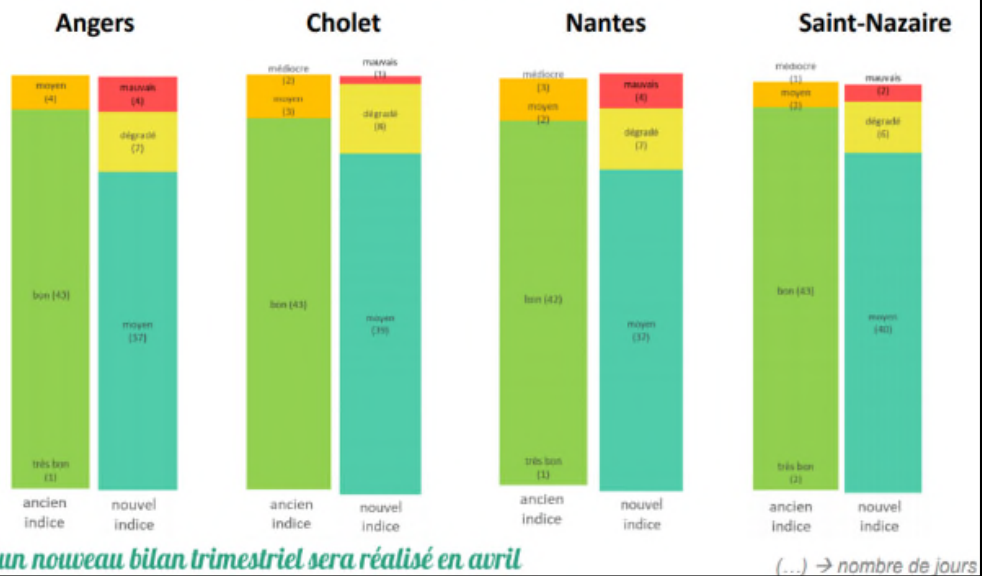


retour sur la 1^{ère} semaine du nouvel indice



- Comme prévu les particules fines PM2,5 « dégradent » l'indice
- Des conditions météo favorables à la hausse des niveaux de polluants
 - peu de vent ou flux de nord est
 - froid : inversion de température et utilisation des chauffages

effet constaté sur les résultats après 48 jours de mise en œuvre



traitement particulier du SO₂ dans l'indice

des modèles qui prévoient les niveaux de fond et des pics de pollution localisés

réglementation (notice technique du 14/12/20) règle n°10 : cas particulier du SO₂. Lorsque l'AASQA mesure des niveaux importants de SO₂, elle peut faire évoluer le sous-indice SO₂ en conséquence.



- L'indice de qualité de l'air est calculé à partir de 5 sous-indices. Le sous-indice SO₂ est suivi de façon renforcée en Basse-Loire. Le cadre d'astreinte d'Air Pays de la Loire peut le faire évoluer, et en cascade faire évoluer l'indice global de qualité de l'air, s'il constate des augmentations des concentrations de SO₂ sur les stations de mesure. L'indice peut ainsi être adapté à la réalité.
- Les widgets d'indice de qualité de l'air peuvent être affichés par toute collectivité ou organisme qui le souhaite, sur son site internet.

à retenir



- l'indice devient **plus représentatif** de la qualité de l'air d'un territoire et répond mieux aux attentes des citoyens



- l'intégration des particules fines PM2,5 ainsi que le changement de l'échelle vont mécaniquement **augmenter le nombre de jours où l'indice sera moyen à mauvais**



- il s'agit d'une **meilleure prise en compte des polluants et enjeux sanitaires de la qualité de l'air**

- l'indice ATMO peut être **corrigé à partir des mesures de dioxyde de soufre** des stations de surveillance d'Air Pays de la Loire en Basse Loire

des informations accessibles pour tous

@ www.airpl.org

✉ newsletter indices et alertes

🐦 @airplorg

📘 Air Pays de la Loire

🗄️ data.airpl.org

Echanges

Un riverain questionne : « La pollution provoque 48 000 décès par an en France. C'est une bonne chose que les particules fines soient maintenant prises en compte et mesurées. Cela permettra de montrer la réalité du terrain. Cela montre aussi qu'à Donges, entre le 01.01.2021 et le 15.3.2021, pas une seule journée n'a affiché une bonne qualité de l'air ».

Réponse d'Air Pays de la Loire : « On ne peut cibler Donges de manière spécifique, la qualité de l'air était la même sur tout le territoire des Pays de la Loire ».

Un riverain questionne : « Cela permettra de mieux discerner les éléments en matière d'épidémiologie ».

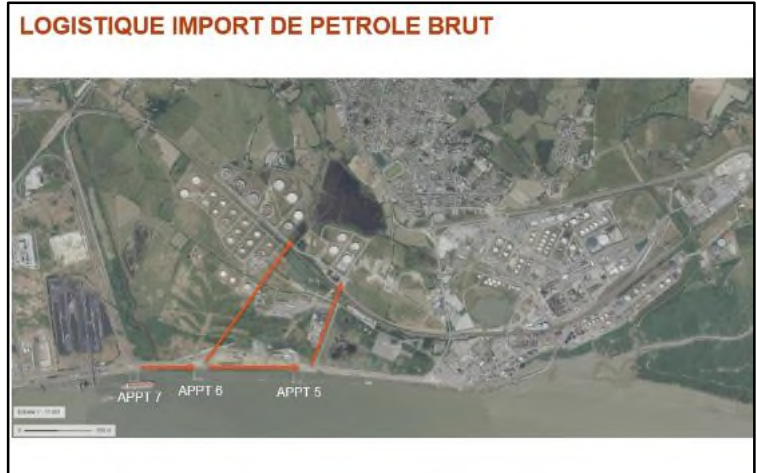
Réponse d'Air Pays de la Loire : « Il faut une photo complète de tous les polluants, or ils ne sont pas tous réglementés. Les émissaires de particules fines sont les industriels mais aussi les chauffages particuliers, les pratiques agricoles... Il ne faut pas tirer de conclusions trop hâtives ».

Réponse complémentaire de la raffinerie : « En ce qui concerne la raffinerie plus précisément, elle émet effectivement des émissions, personne ne le nie. Mais rien ne permet de lier ces émissions à l'étude épidémiologique en cours sur le bassin de Saint-Nazaire ; il ne faut pas effectuer de raccourcis sur ce sujet. A noter que la future unité HDT VGO permettra de réduire nos émissions de SO2 de 10% ».

3- Actualité du site

a. Incident du 2 janvier 2021 au niveau de l'appontement 6

- La raffinerie accueille les navires de pétrole brut aux appontements 5,6 et 7.
- Deux canalisations relient ces 3 appontements vers les bacs de stockage de brut.
- La tuyauterie en question, dite P6, et l'une des deux canalisations.



- L'origine de la fuite découverte le 2 janvier est située dans le fourreau de la canalisation, sous la route et le parking de l'appontement 6.



PROTECTION DE LA LOIRE BARRAGES

- Plusieurs lignes de barrages ont été mises en place dès le 02/01 pour contenir les irisations. Actuellement :
 - Deux barrages absorbants (boudins blancs)
 - Un barrage avec jupe pour piéger les irisations qui dépasseraient les deux premiers barrages
- Ces barrages sont mis en œuvre, surveillés et remplacés autant que nécessaire par les équipes de la raffinerie avec l'assistance de la société de lamanage.

Le CEDRE, venu sur site à la demande de la DREAL a confirmé que les mesures mises en place étaient adaptées



- Des barrages absorbants sont en place.
- Une barrière hydraulique par puisard a été créée et permet de pomper le produit qui migre vers la Loire. Ce dispositif se montre très efficace et a stoppé toute irisation.
- Tout ce qui est pompé est envoyé à la raffinerie pour traitement.

PROTECTION DE LA LOIRE BARRIÈRE HYDRAULIQUE

- Pour bloquer la migration du produit du sol vers les berges de la Loire, une barrière hydraulique par puisard a été mise en place.




Un des containers pour stocker le liquide pompé dans les puisards avant retraitement à la raffinerie

- Des piézomètres ont été réalisés, permettant de circonscrire la zone de présence du produit.
- La stratégie de remédiation de la zone sera remise à l'administration en avril.
- Les travaux vont durer plusieurs mois, avec l'objectif d'une remise en service en juin.

PROGRAMME DE REMEDIATION

- Les investigations par forage ont permis de délimiter la zone où du produit est présent dans le sol.
- Des techniques de pompage sont à l'œuvre pour récupérer un maximum de produit.
- La stratégie de remédiation est en cours d'écriture. Les équipes de la raffinerie s'appuient sur les compétences reconnues de RETIA, SERPOL et BURGEAP.
- Le plan de gestion expliquant le détail de la remédiation sera transmis à l'Administration le 7 avril 2021.
- Les travaux dureront de 3 à 9 mois.



Echanges

Un riverain questionne : « Quelle quantité de produit s'est échappée ? Sur quelle surface s'est-il répandu ? Quelles conséquences pour l'environnement ? ».

Réponse de la raffinerie : « La quantité de produit échappé est estimée entre 100 et 300 m3, dont quelques litres en Loire. La majorité du produit est restée autour de la zone de fuite.

La surface concernée est de 10 000m2.

Côté environnement : les mesures réalisées sur l'eau du fleuve ne montrent aucun impact. Les prélèvements vaseux ne montrent rien d'anormal. Le GIP Loire Estuaire et le CEDRE ont été consultés ».

b. Arrêt conjoncturel de la plateforme

- Les raffineries ont toutes baissé leur niveau de production durant le 1^{er} confinement.
- La demande en produits pétroliers reste faible, ce qui entraîne en conséquence une baisse significative de la marge de raffinage.
Dans ce contexte, la marge de Donges étant négative (perte à convertir du pétrole plutôt que d'importer les produits pour nos clients), la raffinerie a été arrêtée de manière conjoncturelle en décembre 20. La raffinerie reprendra son activité lors que les conditions économiques seront rétablies.

Echanges

Un riverain questionne : « *Quelles conséquences pour les Entreprises Extérieures ?* ».

Réponse de la raffinerie : « L'arrêt de la raffinerie n'a aucun impact sur les projets et investissements. L'activité du site demeure ainsi très soutenue avec la poursuite des travaux liés aux nouvelles unités et au Grand Arrêt 2022.

Pour la maintenance courante, le volume d'activité a baissé avec un impact pour certaines entreprises. Par ailleurs, les revenus du Grand Port Maritime et de son écosystème sont également impactés par cet arrêt ».

Un riverain questionne : « *Quid des analyses des eaux souterraines ?* »

Réponse de la raffinerie : « Des mesures sont faites régulièrement via les piézomètres ».



c. Grand Arrêt 2022

Dates modifiées mais scope de travaux inchangé : du 2 mai au 27 juin 2022

4- Points divers

a. Logements SIPAR

- La SIPAR est une filiale immobilière de Total
- Mise en vente de 70 logements et garages
- La Carène en rachète 30 : les expertises techniques sont en cours.
- Des salariés du site (10) sont intéressés pour acheter également des logements
- Pour les 30 logements restants, il a été demandé à la SIPAR de temporiser leur mise en vente afin de ne pas déséquilibrer le marché immobilier de Donges (les logements Carène et salariés ne seront pas mis non plus sur le marché).

Echanges

Un riverain questionne : « *Pourquoi ces ventes ne sont-elles pas portées à la connaissance du grand public ?* ».

Réponse de la raffinerie : « Les logements sont répartis un peu partout à Donges. La Carène va réaliser un FJT, des habitats à loyer modéré... ».

b. La Maison du Projet

Ce point d'accueil restera fermé tant que les structures culturelles restent fermées en raison du contexte sanitaire.

Echanges divers

Un riverain questionne : « *Quid du suintement le long de la voie ferrée ?* ».

Réponse de la raffinerie : « Les équipes de SNCF Réseau ont signalé un suintement de produit mais très vite stoppé. Aucune autre résurgence n'est signalée. Le nettoyage va être terminé au cours des prochaines semaines ».

Un riverain questionne : « *Peut-on évoquer le renouvellement de la concession de la caverne de propane ?* ».

Réponse de la raffinerie : « Oui, cela nécessite de la préparation de notre côté pour vous présenter un point complet du dossier. A programmer pour la prochaine réunion du Dialogue Riverain ».

Un riverain questionne : « *Vous présentez la mise à jour du PSE-Plan de Surveillance Environnementale le 29 mars ? Il serait bien que le plus grand nombre puisse y assister. Par ailleurs, 1 représentant par association, ce n'est pas assez* ».

Réponse de la raffinerie : « Nous avons pris l'initiative de faire cette présentation en conviant 35 collectivités, associations, riverains...Rien ne nous y obligeait. Voyons déjà comment se passe la réunion du 29 mars et nous déciderons de l'opportunité d'organiser une autre réunion ».

Prochaine réunion fixée au lundi 14 juin de 16h à 18h, à l'Astrolabe.